

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 6

Artikel: Manœuvres et réorganisation de nos divisions
Autor: Lecomte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Etranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.25		1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—	Prix du numéro fr. 1.50	3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. MASSON, Avenue Druey, 11, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENT, VENTE :

Imprimeries Réunies, S. A., Av. de la Gare, 23, Lausanne. Chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de Publicité Gust. Amacker, Palud, 3, Lausanne.

Manœuvres et réorganisation de nos divisions.

Le Département militaire fédéral a décidé récemment que les manœuvres de division n'auraient lieu, à l'avenir, que tous les quatre ans et non tous les trois ans, comme c'était le cas ces dernières années. C'est déjà un progrès, bien qu'à mon humble avis il eût mieux valu supprimer ces manœuvres jusqu'à la réorganisation de nos divisions, qui s'impose et qui est déjà à l'étude ¹.

En effet, le mot « division » a pris, dans notre armée, un autre sens que partout ailleurs. Après 1870, nous avons, comme presque tout le monde y compris la France, imité la division allemande comportant deux brigades à deux régiments de trois bataillons, plus un bataillon de carabiniers, un régiment (ou brigade) d'artillerie, un régiment de cavalerie et un bataillon du génie.

L'expérience de la guerre mondiale a amené nos voisins à supprimer, dans l'infanterie, l'échelon *brigade*. Leurs divi-

¹ Voir R. M. S., mars 1932 : « La Conférence du désarmement et la réorganisation de notre armée », par le major R. Masson : R. M. S., mars et avril 1932 : « La constitution de nos grandes unités », par le colonel Ed. Petipierre.

sions comptent comme éléments essentiels : trois régiments d'infanterie à trois bataillons et deux régiments d'artillerie. En somme, diminution sensible de l'infanterie au profit de l'artillerie.

Chez nous, par des transformations successives, le phénomène inverse s'est produit. Nos divisions ont passé de treize à vingt-quatre bataillons, répartis en trois brigades de huit bataillons, dont deux de landwehr. Nos divisions sont aujourd'hui à peu près ce qu'étaient les corps d'armée autrichiens de 1866. L'archiduc Albert a gagné la bataille de Custozza avec des corps d'armée à trois brigades, comptant chacune sept bataillons et deux batteries. En lisant le récit de cette bataille, on voit que ces brigades se sont montrées très manœuvrières et ont été les véritables *unités de combat*, beaucoup plus souples que les lourdes divisions italiennes à deux grosses brigades. Si Benedeck avait su manœuvrer à Sadowa, comme l'archiduc à Custozza, le monde aurait peut-être imité l'organisation autrichienne et non la prussienne. Il a fallu un demi-siècle et la guerre mondiale pour reconnaître que la division prussienne à deux brigades d'infanterie n'était pas l'unité de combat idéale.

J'en retiens ceci : nos divisions sont ce qu'on appelle aujourd'hui partout ailleurs des corps d'armée. Nos brigades à huit bataillons sont de l'ordre de grandeur, en infanterie, des divisions de nos voisins.

Il n'y a pas là une simple question de terminologie, mais un grave élément de confusion, dès que nous voulons tirer parti de la littérature militaire étrangère. Le général Debeney, dont personne ne contestera la compétence, a écrit en 1930 un fort intéressant petit livre : *Sur la sécurité militaire de la France*. J'y lis ce qui suit : « Fantassins, carabiniers, artilleurs, sapeurs, aviateurs, n'obtiennent aucun résultat durable en agissant d'une façon indépendante ; ils peuvent tout en opérant ensemble... c'est dans la *division* que les armes apprennent à combattre ensemble... Il ne saurait être question de négliger l'instruction du corps d'armée et des groupements d'armée, mais ce travail peut, à la rigueur, se faire par des exercices sans troupe. L'entraînement au

combat, par contre, ne peut se pratiquer utilement qu'avec des troupes, des troupes de toutes armes : la division est l'école de l'union des armes, c'est la première éducatrice des forces morales de l'armée. »

Le général Debeney était en Suisse au moment où notre Département militaire a pris sa décision au sujet des manœuvres de division. J'imagine que si quelqu'un avait eu l'idée de lui demander son avis, le général aurait dit : « Non, avec l'organisation que vous avez, ce sont des manœuvres de brigades combinées qu'il vous faut. Pour l'instruction des états-majors de vos divisions, qui sont pour moi des corps d'armée, des exercices sans troupe peuvent suffire. »

Et même alors que le général Debeney n'a rien dit, notre « Service en campagne » proclame (art. 18) : « *La brigade est l'unité de combat ; c'est dans son cadre que les différentes armes opèrent en liaison...* » et (art. 17) : « *La division est le groupement opératif de deux ou plusieurs brigades et détachements.* » Rappelons que le « Service en campagne », entré en vigueur à l'état de projet le 18 février 1927, vient d'être adopté définitivement. La conséquence logique de cette décision aurait dû être la suppression des manœuvres de division au profit des manœuvres de brigade. Mais hélas, la logique n'a rien à voir là-dedans ! Le fait est qu'entre notre état-major d'armée et nos états-majors de division, qui correspondent aux corps d'armée étrangers, nous avons nos états-majors de corps d'armée, qui ne correspondent à rien du tout ¹. Or, il faut bien occuper ces états-majors, qui ne demandent qu'à s'instruire et à instruire leurs subordonnés en dirigeant non seulement des cours théoriques, mais aussi des exercices avec troupe. Voilà pourquoi, j'imagine, notre Département militaire s'estime obligé, avec l'organisation actuelle, de prévoir des manœuvres de division.

Ne serait-il pas plus simple de supprimer les états-majors superflus ? Mais sont-ils vraiment superflus ? On a beaucoup

¹ Voir dans le projet de réorganisation des grandes unités présenté par le colonel Petitpierre, la mission qui serait dévolue à l'état-major de corps d'armée, devenant état-major d'un « front », ce dernier étant constitué par le groupement de plusieurs grandes unités opérant dans un secteur géographique donné. (*Réd.*)

agité, depuis la guerre, la question de la suppression des états-majors de corps d'armée. Un de nos commandants de corps d'armée actuels en fut, il y a quelque dix ans, le protagoniste. On a aussi parlé de supprimer, à l'exemple de nos voisins, les états-majors de brigade. A première vue, on ne voit pas pourquoi notre armée a besoin de trois échelons de commandement : brigade, division, corps d'armée, alors que partout ailleurs en Europe, on se contente de deux. Sans vouloir copier servilement nos voisins, mieux vaut prendre exemple sur ceux qui ont fait la guerre que sur les armées chinoises ou sud-américaines, où foisonnent les colonels, généraux et maréchaux de salon ou de grands chemins.

Faut-il vraiment supprimer l'un de ces échelons de commandement, et si oui, lequel ? Ce n'est pas à moi de discuter cette question qui relève du chef de l'état-major général. Je me bornerai donc à dire ceci :

Dans une armée de milices, plus que dans toute autre, il faut éviter les bouleversements qui augmentent l'instabilité intellectuelle et morale inhérente à ce genre d'armées. Depuis que nous avons une armée, elle a toujours eu comme élément organique, *la division* : en 1847, 1856, 1870/71, notre armée n'était pas répartie en corps d'armée ; elle a rempli sa tâche quand même. En 1914/18, dans le cadre du corps d'armée, la division a joué un rôle important. Donc, gardons nos divisions.

Mais nos divisions actuelles sont trop lourdes. L'expérience de nos manœuvres, l'exemple de nos voisins, nous engagent à les alléger. Donc, allégeons-les ! Faut-il pour cela les ramener de vingt-quatre à neuf bataillons, ou peut-être seulement à douze ou quinze ? je ne me prononce pas sur ce point. Cependant, nous devons admettre que, dans l'état actuel de leur armement et de leur instruction, nos bataillons n'ont pas la même valeur combative qu'un bataillon français ou allemand. Ils ne peuvent pas non plus compter au même degré qu'eux sur l'aide de l'artillerie, la nôtre étant inférieure en nombre et en calibres. Donc, prenons garde, en voulant rendre nos divisions plus souples, de ne pas trop les affaiblir.

La bonne solution me paraît être l'augmentation de

l'effectif de nos bataillons au détriment de leur nombre. Nos six divisions comptent actuellement 110 bataillons d'élite et 30 de landwehr. Je ne tiens pas compte des bataillons de landwehr qui auraient besoin d'un sérieux entraînement avant d'entrer en ligne. Ils serviront à combler les vides après les premiers combats. Je voudrais transformer nos 110 maigres bataillons d'élite en environ 80 gros bataillons, à quatre compagnies de fusiliers et une forte compagnie de mitrailleurs. On pourrait les grouper en 8 ou 9 divisions à 10 ou 9 bataillons. Je ne peux pas me représenter un état-major d'armée dirigeant, sans organes intermédiaires, 8-9 divisions. Donc conservons nos trois états-majors de corps actuels, et chargeons-les en temps de paix de la direction de 2 ou 3 divisions. Il n'est pas nécessaire que les corps d'armée soient taillés sur le même modèle. Tant au point de vue de l'instruction que de la rédaction et de la transmission des ordres et rapports, il y aurait avantage à ce que l'un des corps d'armée fût entièrement de langue française. Nous avons actuellement 26 bataillons de langue française qui, dans la supposition que j'ai faite, se réduiraient à 18 ou 20, c'est-à-dire de quoi former deux divisions. Les deux autres corps d'armée pourraient avoir, sans inconvénient, trois divisions. A moins que l'on ne préfère, pour la symétrie, revenir à l'organisation de 1891 et former quatre corps d'armée à deux divisions. Que deviendraient, dans tout cela, nos six brigades de montagne ? Je les vois transformées en 8 ou 9 régiments, c'est-à-dire un par division.

La répartition des armes spéciales entre les divisions et la réserve d'armée peut se faire sur la base actuelle, en regroupant en huit ou neuf tranches ce qui l'est actuellement en six. Il serait illusoire de tabler sur une augmentation notable des effectifs de ces armes.

Si l'état-major général nous dote d'un projet dans le sens indiqué ci-dessus, nous pourrions faire manœuvrer nos divisions plus utilement. Il suffira alors d'un léger changement de rédaction aux § 16-18 du « Service en campagne » pour mettre la théorie d'accord avec le bon sens et la réalité.

Si l'on se décide à maintenir le « groupement opératif »

à 3 brigades, on en reviendra aux corps d'armée de l'archiduc Albert. Il faudra alors étoffer davantage nos brigades pour qu'elles deviennent de véritables unités de combat d'au moins sept gros bataillons, du type indiqué plus haut. Cela nous conduirait à ramener nos six divisions à cinq ou même à quatre, dont une de langue française. Dans ce cas, il n'y aurait plus besoin d'intermédiaires entre l'armée et la division ; on pourrait sans inconvénient renoncer aux corps d'armée, ou débaptiser la division et l'appeler corps d'armée. Cette dernière solution aurait l'inconvénient de perpétuer l'équivoque entre notre terminologie militaire et celle de nos voisins.

Dans un sens ou dans l'autre, une réorganisation s'impose. En attendant, les manœuvres de division sont, par ordre supérieur, un mal nécessaire. Nécessaire pour l'entraînement intellectuel de nos états-majors supérieurs, nuisible pour l'entraînement de la troupe au combat. Il s'agit donc de préparer ces manœuvres et de les diriger de telle façon qu'elles profitent le plus possible à l'instruction des états-majors supérieurs et nuisent le moins possible à celle de la troupe. J'ai l'impression que ce n'a guère été le cas ces dernières années.

Par *préparation* je n'entends pas l'élaboration des thèmes de manœuvre, mais la préparation technique des troupes appelées à manœuvrer. Si les bataillons et les batteries ne sont pas manœuvriers, il est oiseux d'espérer que les brigades et les divisions le soient. Bien plus, des manœuvres, dans de telles conditions nuisent à la discipline et à la cohésion des corps de troupes.

Nos bataillons et batteries savent-ils manœuvrer ? Ça dépend du point de vue auquel on se place. J'ai rencontré, il y a quelques années, aux manœuvres d'une brigade de la 2^{me} division, un officier étranger qui venait d'assister à des exercices de la Reichswehr allemande, et qui m'a très sérieusement affirmé que les nôtres manœuvraient mieux. C'était consolant, mais peu flatteur pour la Reichswehr ; en effet, le régiment assaillant s'était embouteillé dans un ravin boisé, dont seules quelques fractions réussirent à déboucher avant l'arrêt de la manœuvre. Ces fractions, je dois le dire, avaient fort belle allure ; les patrouilles, groupes

et sections se comportaient très bien. Cela soulignait d'autant plus l'impuissance manœuvrière des bataillons et du régiment. Il ressort des rapports du commandant du 1^{er} corps d'armée que les troupes des 1^{re} et 2^{me} divisions se sont montrées assez peu manœuvrières en 1929 et 1930. D'ailleurs, il serait étonnant qu'il en fût autrement. Où et quand nos bataillons ont-ils l'occasion d'apprendre à manœuvrer ? Tout ce que je sais, c'est que ce ne peut pas être à l'école de recrues. Ni la durée des écoles ni leurs conditions d'organisation, de logement, de terrains d'exercice ne s'y prêtent. Ce ne peut donc être que dans les cours de répétition, où le commandant de bataillon dispose de son état-major, de ses trains, de ses trois compagnies de fusiliers et de ses « mitrailleurs ». Et là, encore, il ne faut pas se faire d'illusions sur ce qu'on peut atteindre, sous ce rapport, dans un cours de onze jours.

Je pense à un cours de régiment de l'année dernière, dont le commandant me disait qu'il ne trouvait pas, dans son rayon, vu l'état des cultures, de terrain où déployer utilement un bataillon. Et pourtant, cela aurait été fort nécessaire après les manœuvres de division de 1930 ! Le cours de 1932 ne sera certes pas de trop pour mettre ce régiment au point. Et s'il n'est pas au point avant les prochaines grandes manœuvres, tout sera à recommencer ensuite.

Et le cas de ce régiment n'est pas exceptionnel. J'incline à croire que c'est plutôt le cas général.

Relativement à la manière d'organiser et de diriger les grandes manœuvres, j'ai eu la curiosité de relire parallèlement le récit des manœuvres de 1931 dans le *Journal Militaire Suisse* et ceux des manœuvres d'il y a trente ans, dans la *Revue Militaire Suisse*, de 1902 et 1903. Je n'en ai pas retiré l'impression que pendant ces trente ans, nous ayons fait de grands progrès dans ce domaine.

Progrès sur certains points, recul sur d'autres.

Dans sa critique des manœuvres du II^{me} corps d'armée, en 1901, le colonel Feyler relevait surtout les formations massives et la tactique moyenâgeuse en honneur dans ce corps d'armée. Les survivants de la bagarre de Wyler im Sand n'oublient pas le spectacle imposant de la 3^{me} division

débouchant du brouillard en douze bataillons carrés, sous le feu de plusieurs batteries ennemies, et sans l'appui d'un seul canon. Sous ce rapport-là, notre infanterie a certainement fait des progrès, nos états-majors et notre artillerie également.

Nos manœuvres d'il y a trente ans étaient conçues et dirigées dans un esprit peut-être un peu étroit : en 1901, 1902 et 1903, nous voyons les II^{me}, IV^{me} et I^{er} corps d'armée manœuvrer pour ainsi dire exactement d'après le schéma ci-dessous :

Premier jour : combat de rencontre entre les deux divisions. Deuxième jour : division A prend position, division B attaque. Troisième jour : l'inverse. Quatrième jour : Repos. Cinquième jour : marche du corps d'armée à la rencontre d'une division de manœuvre. Sixième jour : bataille générale.

Je rappelle qu'alors les cours étaient de 16 jours ; avec les 11 jours actuels, il ne saurait être question de consacrer six jours aux grandes manœuvres ; on s'est généralement borné, ces dernières années, à trois jours, et le programme a dû être simplifié en conséquence. En même temps on s'est efforcé de le rendre moins schématique. Ce faisant, on a quitté peu à peu le domaine de la tactique de combat pour celui de la stratégie, le domaine de l'instruction de la troupe pour celle des états-majors supérieurs. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à comparer les premières journées de 1901 et 1931. En 1901, deux divisions d'égales force *et de composition normale* marchent à la rencontre l'une de l'autre, se déploient et s'abordent. C'est de la tactique de combat, sans malice.

En 1931, une division, amputée d'une brigade combinée, marche contre une division *légère*, composée d'une brigade *de montagne*, d'un régiment d'artillerie *lourde* et d'une brigade de *cavalerie*. Groupements qui ne correspondent, ni l'un ni l'autre, à aucun groupement normal de notre armée, ni d'aucune autre. Pour motiver l'apparition sur les bords de l'Aar ou de la Thur, d'une force armée aussi disparate que la « division légère », le directeur des manœuvres est obligé de lui donner une mission anormale, plus stratégique que tactique. Aucun chef d'armée, qu'il soit rouge ou bleu, ne saurait, en effet, considérer cette « division » comme unité de combat normale. Ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de

ruser pendant les quelques soixante heures que dure la manœuvre, pour éviter de se laisser accrocher.

La division « amputée » est alors bien forcée de faire, elle aussi, quelque chose qui n'est ni de la tactique ni de la stratégie. N'ayant que deux escadrons à opposer à une brigade de cavalerie renforcée, elle ne peut guère faire d'exploration tactique. N'ayant que de l'artillerie de campagne contre de la lourde, elle ne peut guère prendre la supériorité du feu.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir le commandant de la 5^{me} division lancer, en fin des manœuvres, tous ses bataillons à l'assaut sans aucun espoir de succès, parce que la plupart d'entr'eux n'avaient pas encore tiré un coup de fusil !

Dans cette manœuvre, les états-majors du corps d'armée, de la division et des brigades ont peut-être beaucoup appris. La troupe n'y a certainement pas appris grand'chose ; sa discipline et sa cohésion, facteurs essentiels du succès, en ont probablement souffert.

J'en conclus que, puisqu'il faut absolument faire des manœuvres dans le cadre de la division actuelle, il faut les organiser sur des thèmes aussi simples que possible, comme il y a trente ans. Si les états-majors supérieurs n'y trouvent pas une nourriture intellectuelle suffisante, ils pourront se rattraper dans des cours théoriques sans troupe.

Mais ce qui est beaucoup plus important c'est que, les années où il n'y aura pas de grandes manœuvres, nos bataillons apprennent deux choses qu'ils savent assez mal :

Premièrement, à se mouvoir, se fractionner et se déployer rapidement et sans accroc, ce qui n'est rien moins que facile dans notre terrain mouvementé.

Ensuite, à manœuvrer en liaison avec l'artillerie amie et sous le feu de l'artillerie ennemie.

Les manœuvres ne seront jamais l'image exacte de la guerre. Nous devons veiller à ce que les nôtres n'en deviennent pas la caricature. Elles le deviendront à bref délai si l'on ne change pas l'organisation de nos divisions et de nos manœuvres.

Colonel LECOMTE.
